

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 395 DU JEUDI 28 AOUT 2025 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

Interview

Actualités de la semaine

Trois questions d'Aigleinfos pour Dr Faya Millimouno



Edito à vue d'Aigle

Une campagne et des interrogations !

Le coup d'envoi de la campagne référendaire sera donné ce dimanche 31 août sur toute l'étendue du territoire national, conformément au décret signé du président de la transition. Elle prendra fin le 18 septembre et le scrutin proprement dit se tiendra le 21 septembre 2025. Mais si les soutiens du CNRD se préparent déjà à faire campagne en faveur d'un Oui massif, les opposants à Mamadi Doumbouya et à son gouvernement, notamment les partis membres des Forces vives de Guinée (RPG Arc-en-ciel d'Alpha Condé, l'UFDG de Cellou Dalein Diallo, l'UFR de Sidya Touré) disent à qui veut l'entendre qu'ils ne sont pas du tout concernés par ce référendum constitutionnel...

Eboulement à Manéah P.2



Au moins 19 morts et plusieurs blessés

Suspension du RPG P.7



Le parti d'Alpha Condé campe sur sa position (Entretien)

L'An 67 de l'arrivée de De Gaulle à Conakry P.4



Ce qu'il faut retenir avec le Pr. Mamadou Dindé Diallo, historien (Entretien)

Suspension de l'UFDG P.3

Le Mouvement des Réformateurs du parti réagit à la sortie de Cellou Dalein Diallo

Distribution des cartes d'électeur P.5

Formation des formateurs à Conakry

Tibou Kamara, ancien ministre

« Libérez la transition du poids des ambitions et des mailles de la division ! » P.6

Édito à vue d'aigle



Une campagne et des interrogations !

Le coup d'envoi de la campagne référendaire sera donné ce dimanche 31 août sur toute l'étendue du territoire national, conformément au décret signé du président de la transition. Elle prendra fin le 18 septembre et le scrutin proprement dit se tiendra le 21 septembre 2025. Mais si les soutiens du CNRD se préparent déjà à faire campagne en faveur d'un Oui massif, les opposants à Mamadi Doumbouya et à son gouvernement, notamment les partis membres des Forces vives de Guinée (RPG Arc-en-ciel d'Alpha Condé, l'UFDG de Cellou Dalein Diallo, l'UFR de Sidya Touré) disent à qui veut l'entendre qu'ils ne sont pas du tout concernés par ce référendum constitutionnel. La question que l'on serait tenté de se poser est de savoir si ces formations politiques, qui ne sont plus à présenter sur l'échiquier politique guinéen, vont aus-

si appeler à voter Non. Pour eux, ce texte est taillé sur mesure pour accorder une présidence à vie à l'ancien commandant du Groupement des Forces Spéciales. Depuis un certain temps, force est de constater, sur le terrain, qu'il y a une mobilisation aux quatre coins du pays, pour vulgariser le projet de nouvelle constitution à soumettre à référendum. Sans surprise, à la tête de ces mobilisations, il n'y a que les partisans inconditionnels des autorités actuelles, qui soutiennent que le projet de nouvelle constitution rédigé par le Conseil national de la transition (CNT) est bel et bien le fruit d'un dialogue national inclusif, où toutes les composantes de notre société ont été consultées. Ils citent entre autres les partis politiques, les syndicats, les femmes, les jeunes, les leaders religieux, les citoyens ordinaires, la diaspora ou encore les personnes vivant avec un handicap. Ils rappellent également que les conseillers nationaux avaient fait le tour des quatre régions naturelles pour recueillir les avis et les aspirations légitimes des populations à la base. Lors d'une cérémonie solennelle organisée au Palais Mohammed V, en présence de plusieurs invités de marque, ledit projet de nouvelle constitution a été remis au président Mamadi Doumbouya. Parmi les innovations qui y sont contenues et qui font l'objet de commentaires pendant la campagne de vulgarisation, l'on peut noter: le droit de pétition permettant aux citoyens de saisir les autorités sur des sujets d'intérêt général; la gratuité de l'éducation de base; la création d'un Sénat, représentant des collectivités et des corps sociaux, afin de renforcer la décentralisation; la valorisation des langues nationales pour rapprocher l'administration des citoyens et réhabiliter les identités culturelles. Il est à espérer vivement que la campagne référendaire qui s'ouvre ce dimanche 31 août se déroulera dans un climat bon enfant. Les violences devraient désormais être de lointains souvenirs pour les Guinéens de tous les bords politiques.

Kéfina Diakité

Eboulement à Manéah
Au moins 19 morts et plusieurs blessés

Les catastrophes naturelles continuent d'endeuiller les populations. Alors que les cas d'inondations sont encore d'actualité, le pays fait face à un nouveau drame survenu dans la nuit du 21 au 22 août 2025, à Manéah, dans la commune de Coyah. Cette fois, il s'agit d'un glissement de terrain ayant fait des morts.



Dans les premières heures qui ont suivi le glissement de terrain qui a endeuillé plusieurs familles à Manéah, le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire, Mory Condé, s'est rendu sur les lieux pour constater les dégâts. Dans sa première déclaration, Mory Condé a déploré le drame qui a frappé ces familles. Il a aussi parlé des efforts déployés par le gouvernement pour la circonstance. « Ce qu'il faut retenir, c'est que lorsque l'alerte a été donnée par les citoyens concernant ce cas de glissement de terrain à Manéah, le gouvernement à travers le ministère de la Défense, le ministère de la Sécurité et d'autres départements, a immédiatement mobilisé les équipes du bataillon de génie militaire, la protection civile, l'Agence de gestion des urgences humanitaires, la Croix-Rouge, ainsi que les forces de police, de gendarmerie et de l'armée. Tous ont été déployés dans la nuit avec du matériel pour venir en aide aux citoyens en détresse sous les décombres », a-t-il déclaré. Mory Condé a tenu à rassurer que le gouvernement ne compte pas s'arrêter là. Plusieurs mesures seront prises afin de prévenir de tels incidents à l'avenir. « Après cela, nous allons évaluer les mesures à prendre dans cette zone pour éviter la répétition de ce que nous avons connu. Comme vous pouvez le constater, c'est une partie de la montagne qui a cédé sous l'effet de la pluviométrie et s'est déversée sur des habitations. Nous prendrons toutes les dispositions nécessaires pour éviter que cela ne se reproduise », a-t-il ajouté. Autour de ce drame, un élan de solidarité s'est créé. Des personnes de bonne volonté venues de tous les horizons, se sont mobilisées pour apporter leur soutien pour souligner les sinistrés. Un acte salué de passage par le chef du département de l'urbanisme.

« Les citoyens ont soutenu les équipes du bataillon de génie militaire, de la protection civile et l'ensemble des forces de secours dans les recherches parmi les décombres. Il faut noter que la zone touchée était partiellement habitée. Certains bâtiments ont été affectés, mais tous n'étaient pas occupés », a-t-il précisé. L'ampleur du dégât ne pouvait pas laisser indifférent le Premier ministre. Amadou Oury Bah s'est aussi rendu sur le site de l'éboulement. Le chef de l'administration publique est venu présenter les condoléances aux familles éplorées et a encouragé les équipes déployées pour le dégagement des décombres. « C'est le temps de l'émotion, on aura à faire d'autres commentaires par la suite, notamment en ce qui concerne les dispositions qui doivent être prises pour prévenir », a-t-il déclaré devant les médias. Certes les dégâts sont à déplorer, mais le Premier ministre a tenu à donner un point important qui aurait selon lui, minimisé les dégâts. « Et c'est une occasion pour moi de dire, heureusement qu'on avait insisté pour que la décharge qui est juste derrière soit déguerpie. Sinon, aujourd'hui, on aurait pu assister à une catastrophe encore beaucoup plus spectaculaire. Il y a déjà le nombre de victimes de plus d'une dizaine. C'est trop, à plus forte raison si rien n'avait été fait au niveau de la décharge de Zagopé, on ne saurait pas combien on aurait aujourd'hui de victimes. Jusqu'à présent, les secours sont en train de déterrer, voir dans les maisons ensevelies s'il y a d'autres corps qui sont emprisonnés sous terre », a-t-il dit. Pour Bah Oury, cela n'occulte la part responsabilité de chacun. Il pense que ce drame aurait pu être évité si son message lors de son passage sur ce lieu était tombé dans de bonnes oreilles. « Nous avons une responsabilité collective par rapport à ça.

Construire là où l'eau passe, construire là où ce sont pratiquement des anciens lits de rivière, construire en dessous des flancs de montagnes, c'est d'abord une question de responsabilité pour soi et pour sa famille », a-t-il fustigé. Ibrahima Sory Camara est l'une des victimes de ce drame. Membre d'une famille de sept personnes, il dit avoir perdu deux parents, ses frères et sœurs qui sont tous ensevelis sous les décombres. Il a été sauvé parce qu'il était de garde cette nuit, à Coyah ville. « J'ai perdu six membres de ma famille dans ce glissement, dont mon père, Mohamed Lamine, ma mère, Bountou Soumah, et mes quatre jeunes frères et sœurs. Nous avions un bâtiment de trois dalles. En haut, il y avait des locataires dont j'ignore le nombre exact. Moi, j'ai eu la vie sauve parce que j'étais à Coyah pour le gardiennage. Depuis la nuit, nous nous sommes déployés pour retrouver les corps de mes parents. Mais hélas », a-t-il indiqué. Le bilan provisoire du glissement de terrain survenu à Manéah fait état de dix-neuf corps retrouvés et onze blessés. Les opérations d'identification et de recherche se poursuivent, malgré les rumeurs et les informations contradictoires circulant sur les réseaux sociaux. Le Directeur Général de l'ANGUCH (Agence nationale de Gestion des Urgences et Catastrophes Humanitaires) a aussi déploré ces dégâts. Ce responsable du centre d'opérations insiste sur la nécessité de prudence face aux informations diffusées dans la précipitation : « Beaucoup de chiffres circulent sur les réseaux sociaux, mais certains se sont révélés exagérés ou erronés. Par exemple, une famille annoncée comme ayant perdu 7 personnes compte en réalité 4 rescapés et 2 autres sains et saufs », soutient-il.

Samuel Demba. D



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018

Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taryana, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com

Tél: (+224) 621 93 53 88

Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité

Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo

Rédacteur en Chef: Sékou Condé

Secrétaire Général de la Rédaction: Samuel M'Bemba

Comité de Rédaction: Samuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui, Abdoulaye Durack Bangoura

Stagiaire: Mamadou Oury Bah

Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub:

Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50

Chef PAO: Abdoulaye Durack Bangoura

Imprimeur: Alseny Camara 628066445

Imprimerie: Imprimerie Lanyi

Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre

Mise en page: CMP-GAMS 629106363

Photographe: Moustapha Camara

Édité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

Simandou 2040

Le regard critique de Faya Millimouno sur le programme phare du CNRD

Le président du Bloc libéral (BL), Dr Faya Lansana Millimouno, soutient que le CNRD serait otage de ses propres illusions dans le dossier "Simandou 2040". C'était dans une tribune publiée dans la presse.



« Le projet «Simandou 2040», dans sa forme actuelle, est une tromperie réussie, orchestrée par des multinationales et validée par un régime militaire en quête de légitimité. Le CNRD, incapable de réformer, de planifier ou de gouverner, se raccroche à un projet privé comme à une bouée de sauvetage. Pendant que les pays comme le Mali, le Sénégal, le Burkina Faso, etc., se dotent de programmes nationaux de développement pour répondre aux défis socio-économiques immédiats de leurs populations, la Guinée, elle, se mire dans une vision 2040 tout en réprimant les voix critiques, fermant les médias, en détournant les ressources publiques dont les cas les plus marqués sont: le détournement de 700 milliards de francs guinéens à la douane, et de 800 millions de dollars volés aux impôts, en faisant de la corruption un véritable sport national et du favoritisme une règle de gestion de l'État avec le recrutement de plus de 300 fonctionnaires avec de faux diplômes nommés à des hautes fonctions de l'État et protégés par le pouvoir. C'est la République qui est trahi et le mérite sacrifié au profit de la médiocrité. En misant tout sur le projet Simandou 2040, le CNRD hypothèque l'avenir de la Guinée. Le pays est aujourd'hui dépendant d'un seul projet, qui est exposé aux fluctuations du marché du fer, aux risques géopolitiques, et à la volonté des investisseurs étrangers qui manipulent le CNRD et tout un pays qui se dit souverain. Cette dépendance est dangereuse : elle empêche la diversification économique, renforce la vulnérabilité budgétaire, et sacrifie les générations futures

sur l'autel d'un mirage minier. Contrairement à des pays comme le Brésil ou l'Australie, qui imposent la transformation locale de leurs ressources, la Guinée accepte d'exporter son minerai brut, privant ainsi son économie de toute chaîne de valeur industrielle qui permettrait l'embauche de milliers d'employés guinéens. Une tonne de fer vendue à 120 USD pourrait être transformée en acier à 600 USD. Pendant des pays de la sous-région comme le Burkina Faso, le Ghana et le Mali construisent leurs propres raffineries d'or, aucune action n'est prévue par le CNRD pour lancer une industrialisation locale. En Guinée, le projet Simandou 20240, comme d'autres projets miniers sacrifient les emplois, les revenus et les compétences des Guinéens restent cantonnés à des postes précaires et mal payés dans l'extraction et la logistique. En clair, la Guinée n'a pas besoin d'un rêve suspendu dans le futur, mais d'un cap réaliste, courageux et immédiat. Le peuple n'a pas faim de projets miniers à 20 ans ou à 40 ans, il a faim de pain, d'eau, d'écoles, d'hôpitaux et d'opportunités aujourd'hui pour les jeunes. Le développement inclusif, c'est maintenant, pas dans 20 ans ni dans 30 ans.

L'impératif est la mise en place d'un programme national de développement inclusif et durable pour la Guinée et non une simple vision lointaine comme « Simandou 2040 ». La Guinée ne peut plus se contenter de rêves lointains, d'horizons flous ou de visions utopiques projetées à l'horizon 2040 ou au-delà, pendant que les réalités sociales, économiques et humaines se

dégradent chaque jour. Le pays a besoin d'un programme d'action concret, immédiat et quinquennal, axé sur les besoins urgents de la population, les défis structurels actuels et les priorités nationales essentielles.

Pourquoi un programme national immédiat est indispensable ?

- Parce que la pauvreté est une urgence. La majorité des Guinéens vit dans la précarité extrême, sans accès fiable à l'eau potable, à l'électricité, aux soins de santé de base ou à une éducation de qualité.
- Parce que le chômage est explosif. La jeunesse guinéenne, pourtant dynamique et instruite, est abandonnée à l'oisiveté, à l'exil ou à l'économie informelle.
- Parce que les inégalités régionales se creusent. Certaines zones du pays restent totalement marginalisées du processus de développement.

Un tel programme, le BL est prêt à le déployer. Depuis sa formation, le BL travaille à l'élaboration de ce programme immédiat qui tient compte des besoins réels du pays. », a écrit Dr Faya Lansana Millimouno, président du BL.

Kaba Kankoula



Suspension provisoire de l'UFDG

Le parti juge la décision du MATD illégale et arbitraire

Dans une déclaration publiée dans la presse, l'UFDG de Cellou Dalein Diallo rejette sa suspension, pour 90 jours, par le ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation. Une décision qu'il juge illégale et arbitraire.



« Décidément, sous le CNRD, la violation de la loi a remplacé la boussole de la justice précédemment annoncée. Encore ce soir du 22 août 2025, l'opinion nationale et internationale a découvert, à travers les réseaux sociaux et les médias, une décision suspendant plusieurs partis politiques, dont l'UFDG. Le seul motif avancé serait le prétendu non-respect de l'injonction du MATD en date du 14 mars 2025, enjoignant le Parti d'organiser son congrès national dans un délai de 45 jours. Or, à la lecture de la chronologie des faits ci-dessous, il apparaît clairement que l'UFDG n'est nullement responsable de la non-tenu de son congrès. Celui-ci a, en effet, été convoqué à deux reprises par le Parti, mais interdit à chaque fois, d'abord par la justice, puis par le MATD. Chronologie des faits relatifs au congrès de l'UFDG

- **29 octobre 2024** : Le MATD publie son premier rapport d'évaluation des partis politiques. Il reproche à l'UFDG de ne pas avoir organisé son congrès, de ne pas avoir déposé ses états financiers, de n'avoir jamais eu de députés ni d'élus. Le rapport indique en outre que le représentant légal du Parti serait le secrétaire fédéral de Forécariah. Malgré ces accusations infondées, la Direction de l'UFDG a fourni de nouveaux efforts et transmis à nouveau tous les documents requis.
- **29 janvier 2025** : La Direction nationale annonce officiellement la tenue du congrès les 19 et 20 avril 2025.
- **28 février 2025** : Le Tribunal de première instance de Dixinn, par un jugement avant dire droit, suspend le congrès jusqu'à la décision sur le litige opposant le Parti au ministre Ousmane Gaoual Diallo.
- **14 mars 2025** : Le MATD maintient l'UFDG sous observation, ne retenant plus qu'un seul grief : la non-tenu du congrès national, et enjoint le Parti de l'organiser dans un délai de 45 jours. Mais, par principe, l'UFDG devait se conformer à la décision judiciaire (jugement avant dire droit) qui prime sur une décision administrative. Le Parti publie donc, le 20 mars 2025, une circulaire reportant son congrès ex-

traordinaire à une date ultérieure.

- **23 mai 2025** : Le Tribunal de Dixinn ordonne la réintégration de M. Ousmane Gaoual Diallo et autorise l'UFDG à tenir son congrès. L'UFDG interjette appel, mais uniquement sur la question de la réintégration de M. Gaoual. Celui-ci, pour sa part, n'interjette pas appel de la partie autorisant la tenue du congrès. En droit, cette décision partielle, non contestée, a acquis l'autorité de la chose jugée et est exécutoire.

- **28 mai 2025** : La Direction nationale fixe une nouvelle date pour le congrès, le 6 juillet 2025.

- **27 juin 2025** : Le MATD, par courrier, interdit une nouvelle fois la tenue du congrès, en flagrante violation de la décision de justice du 23 mai 2025. Dans un État de droit, la décision judiciaire doit pourtant primer sur celle d'un ministère.

- **30 juin 2025** : Le Président Cellou Dalein Diallo répond à la lettre du ministre, dénonce les violations de la loi, remplace les faits dans leur contexte et annonce la saisine de la Cour suprême pour abus de pouvoir.

- **2 juillet 2025** : L'UFDG saisit la Cour suprême d'un recours en annulation pour excès de pouvoir ainsi qu'une requête aux fins de sursis à exécution de la lettre d'injonction du MATD.

- **21 août 2025** : Les débats de fond s'ouvrent devant la Cour suprême. Le verdict est attendu le 28 août 2025.

- **22 août 2025** : Contre toute attente, et avant même la décision de la Cour suprême et celle de la Cour d'appel (encore pendante), le MATD annonce la suspension de l'UFDG pour 90 jours, au motif que le Parti n'aurait pas organisé son congrès dans le délai de 45 jours fixé par son injonction du 14 mars 2025. Une décision illégale et arbitraire. Dans un pays normal, on ne peut pas interdire à un parti d'organiser un congrès et, ensuite, le sanctionner pour ne pas l'avoir organisé. Les faits exposés ci-dessus démontrent clairement l'illégalité de la décision de suspension du 22 août 2025, décision qui n'a d'ailleurs pas encore été notifiée au Parti », lit-on la déclaration de l'UFDG.

Mamadou Oury



L'An 67 de l'arrivée de De Gaulle à Conakry Ce qu'il faut retenir avec le Pr. Mamadou Dindé Diallo, historien



Cela fait 67 ans ce 25 août 2025 que le président Ahmed Sékou Touré prononçait son célèbre discours devant l'Assemblée territoriale, à l'occasion de la visite du Général Charles De Gaulle venu promouvoir la création d'une communauté française en Afrique. Pour revenir sur la portée de ce discours historique, notre rédaction a joint Pr Mamadou Dindé Diallo, historien et Vice-recteur de l'université Julius Nyeréré de Kankan.

L'Aigleinfos : Nous sommes le 25 août. Que vous rappelle cette date ?

Pr. Mamadou Dindé Diallo : Cette date marque l'arrivée du Général de Gaulle en Guinée dans le cadre de la campagne référendaire pour la communauté franco-africaine. Sur l'étape de Conakry, il y a des discours de part d'autre : Général De Gaulle et Ahmed Sékou Touré.

L'Aigleinfos : Comment interprétez-vous le discours tenu ce jour par le Camarade Sékou Touré ?

Pr. Mamadou Dindé Diallo : C'était un discours bien préparé qui a été rédigé par le comi-

té du PDG-RDA, parti leader à l'époque. Ce n'était pas un discours spontané ou si vous voulez improvisé. Les mots étaient bien choisis, un discours responsable qui traçait la volonté et le destin des Guinéens par rapport à la proposition qui leur est faite. La proposition était de savoir est-ce que la Guinée par rapport aux autres pays acceptait d'être dans la communauté française ou non. Donc si c'était le non, il fallait l'expliquer. Et c'est ce qu'a fait Sékou Touré parce que pour lui, la liberté n'a pas de prix. Il fallait à tout prix être indépendant parce que c'est ce qu'on le lui propose.

L'Aigleinfos : Quelles ont été les conséquences immédiates de cette décision ?

Pr. Mamadou Dindé Diallo : De là, la campagne a eu tout son sens parce qu'il y a eu un vote libre et transparent parce que la France a joué franc jeu. Elle a laissé le peuple voter librement sans intervention quelconque. Le résultat a été prononcé tel qu'il devrait être sans aucune manipulation. Sékou Touré l'a reconnu et il a salué de Gaulle parce qu'il pouvait manipuler les résultats mais l'administration coloniale est resté neutre. Donc le 28 septembre a eu lieu et la Guinée a été la seule colonie à voter NON et immédiatement la France a accepté les

résultats que la Guinée sortait de la communauté Franco-africaine, et la Guinée a été indépendante officiellement le 02 octobre 1958. Mais le Général de Gaulle avait promis que l'indépendance était à la disposition de la Guinée mais elle en tirera les conséquences. Comme première conséquence : le retrait de la France et tous les fonctionnaires, de la Guinée dans la zone monétaire avec tout un cortège de blocage, sabotage de la monnaie, tentative de déstabilisation mais la Guinée va réussir à défier tout cela grâce aux coopérations avec les pays comme la Chine, l'Angleterre.

L'Aigleinfos : Pensez-vous que c'est cette vengeance de la France qui continue toujours parce qu'on assiste toujours à des coups d'Etat mais aussi le pays connaît aussi un retard économique sans précédent ?

Pr. Mamadou Dindé Diallo : Non ! Il faut savoir tourner la page parce qu'il ne faut pas expliquer notre situation par le passé. La Guinée est indépendante, les relations diplomatiques ont changé. Certains de nos dirigeants ont même dit que la Guinée n'était pas une sous-préfecture de la France. Cela fait 67 ans que nous sommes là, il qu'on arrête d'accuser toujours la France.

L'Aigleinfos : Est-ce qu'avant l'avènement du PDG-RDA au pouvoir il y avait d'autres partis de l'opposition qui rivalisaient avec lui ?

Pr. Mamadou Dindé Diallo : Jusqu'en 1958, le PDG-RDA était le parti d'opposition mais il y avait des partis comme celui de Yacine Diallo, qui était le parti au pouvoir de 1945 jusqu'à en 1952, date de la mort de Yacine. Il y a eu une scission avec les Barry Diawadou, Barry 3 qui ont créé le BAG, le PAG. Donc 56 à 58, le parti dominant était le PDG-RDA. Lorsque le problème de référendum s'est posé, aucun de ces partis n'a dit non au référendum.

L'Aigleinfos : Merci à vous Professeur Mamadou Dindé Diallo. Vous êtes historien et Vice-recteur de l'Université Julius Nyerere de Kankan !

L'Aigleinfos : C'est moi qui remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D



Transhumance politique

Moalim Touré se jette dans les bras du CNRD



Le 27 août 2025 à travers une conférence de presse tenue à la Minière, Moalim Touré, selon Mediaguinee, a annoncé officiellement son départ du RPG pour rejoindre le CNRD en guise de soutien. Ce, malgré ses bonnes relations avec le Pr Alpha Condé.

« La politique n'est pas une religion, c'est une question de conviction... Je suis parti de Guinée depuis le 5 août 1980, j'étais tout petit à l'époque. Je suis resté en Mauritanie pour mes études avant de commencer à travailler en Jordanie. Après le coup d'État en Guinée, quand Dieu a fait son travail, je suis revenu dans mon pays. Feu Fodé Sylva, alors ministre secrétaire général à la Présidence sous Lansana Conté, fut le premier à me tendre la main. Grâce à lui, nous avons rejoint le PUP. Plus tard,

Sidya Touré m'a coopté, puis ce fut au tour du RPG. Pourquoi mon passage à l'UFR ? Parce qu'il y avait un peu de discrimination, du fait que nous portions le même patronyme "Touré". » Parlant de l'élection présidentielle de 2010, il a dit ceci : « Au deuxième tour, le PRAC avait 18 % des voix, Dalein 43 % et Sidya 13 %. Si on additionne 43 et 13, cela fait 56 %. Mais j'ai préféré rester avec les 18 % plutôt que de suivre les 56 %. C'était une question de conviction, et c'est pourquoi ces 18 % ont fini par l'emporter. Cer-

tains disaient qu'on était devenus fous, mais ce n'était pas de la folie, c'était de la conviction. La vérité était là où je me suis dirigé. » Moalim Touré est désormais dans les bras du CNRD et de son président. « À partir d'aujourd'hui, j'adhère à la cause du général Mamadi Doumbouya. Nous n'adhérons pas à des causes en vain. La politique est une graine à partager, c'est une pyramide : plus elle s'élargit, plus elle devient solide, et Mamadi le deviendra aussi. Ceux qui disent d'écarter ceux qui ne sont pas dans l'esprit doivent au contraire les amener à y adhérer... Dès l'instant où les notables ont accepté, Mamadi Doumbouya a déjà franchi une étape. Je suis musulman de père et de mère. Ce n'est pas la religion que je quitte pour en embrasser une autre, mais un choix politique. J'ai beaucoup aimé Alpha Condé pour sa manière de travailler, et lui aussi m'a respecté. Je continue de lui parler, je n'ai pas rompu avec lui. Mais politiquement, à partir d'aujourd'hui, je ne suis plus à ses côtés. Je suis avec le CNRD. », rapporte Mediaguinee.

Mamadou Oury

États-Unis

Où peut mener la dérive autocratique de Donald Trump ?

Après avoir annoncé son intention de limoger une des gouverneures de la FED, Lisa Cook, pour fraude dans un dossier d'emprunt immobilier, le président Trump a ouvertement reconnu que le but de la manœuvre était de prendre le contrôle de la Banque centrale des États-Unis. Il s'est félicité lors d'une réunion du cabinet d'avoir très bientôt à la FED une majorité en sa faveur. « Ce sera bien, et une fois que ce sera fait, le bâtiment va décoller », a-t-il déclaré. Cette ingérence présidentielle inédite dans les institutions américaines est une nouvelle étape de la dérive autocratique de Donald Trump. Les mesures de ces derniers mois en témoignent, le président défie l'État de droit. Mais ce n'est pas une surprise, il avait donné quelques signaux avant d'accéder à un second mandat. Donald Trump a, plusieurs fois, réfuté le qualificatif de « dictateur », pour finalement ne pas trop mal s'en accommoder. Il s'exprimait mardi au sujet du déploiement de l'armée à Washington : « L'idée, c'est que je serais un dictateur. Mais moi, je stoppe la criminalité. Et beaucoup de gens se disent : « Eh bien, dans ce cas, je préfère avoir un dictateur ». » De nombreuses atteintes aux institutions et à l'État de droit Parmi les nombreuses atteintes

aux institutions et à l'État de droit, il y a le déploiement de l'armée pour maintenir l'ordre public sur le territoire national, le contrôle de la justice, et l'utilisation des tribunaux pour faire taire les opposants, le recours à des arguments de situations exceptionnelles pour outrepasser la loi dans les expulsions massives d'étrangers, le chantage financier sur les universités, la nomination de personnes aux ordres dans des institutions comme le Bureau des statistiques ou encore le fait de passer outre les prérogatives du Parlement. Pas une surprise Cet exercice du pouvoir n'est pas une surprise. De nombreux opposants, démocrates mais aussi républicains, l'ont dit avant l'élection présidentielle : les déclarations de Trump doivent être prises au sérieux. Lors du second mandat, il fera ce qu'il annonce. Pendant la campagne, en 2022, Donald Trump avait ainsi déclaré dans une interview au média hispanophone Univision : « Si je suis président et que je vois quelqu'un qui s'en prend violemment à moi, je dirais allez-y, inculpez-le, et à coup sûr, ce sera fini pour lui ». Il n'en reste pas moins que Donald Trump a été élu par une majorité d'Américains qui continuent, pour l'instant, à le soutenir.

RFI

INTERVIEW

Actualités de la semaine

Trois questions d'Aigleinfos pour Dr Faya Millimouno (entretien)



Le président du Bloc Libéral s'est confié à votre quotidien cette semaine pour aborder quelques sujets qui ont fait couler assez d'encre et salive. D'abord la sortie de Taliby Dabo, ensuite la rentrée scolaire et en fin la réunion de la HAC. Dr Faya Lansana Millimouno a passé au peigne tous ces sujets dans cet entretien exclusif qu'il a accordé à votre quotidien.

L'Aigleinfos : L'ancien coordinateur du RPG Arc-en-ciel dans la région de Kankan a déclaré dans une de ses sorties médiatiques, que Fonikè Menguè et Billo Bah se portent bien. Ils mangent bien mais ils sont détenus

pour des raisons de sécurité nationale. Alors que depuis leur disparition, les autorités de la transition ont toujours défendu qu'elles ne savent pas où se trouvent ces activistes. Comment réagissez-vous à cette sortie ?

Dr Faya Millimouno : La sortie de Taliby Dabo donne une lueur d'espoir. Depuis la disparition de ces compatriotes, aucune autorité ne semble donner un tel espoir. Les autorités judiciaires, les autorités sécuritaires, en tout cas le gouvernement, le CNRD, semblent tous ignorer ce qui est arrivé. Et nous savons aussi qu'il n'y a presque pas eu une commission d'enquête

qui a été mise en place. Sinon, on aurait entendu des mises à jour, d'une telle commission de temps en temps. Alors, plus d'une année, c'est cette sortie de Taliby Dabo qui redonne de l'espoir aux Guinéens. Le procureur de la République devait donc profiter pour demander à Taliby Dabo de montrer l'endroit où se trouvent ces compatriotes. Parce que s'il dit qu'ils mangent bien, ils dorment bien, ils s'habillent bien, c'est qu'il a eu l'opportunité de leur rendre visite. Alors, il faut donc profiter de cette occasion pour définitivement éclairer la lanterne des populations, des familles qui sont angoissées depuis plus d'une année.

L'Aigleinfos : Donc vous êtes d'accord avec lui que ces activistes sont en vie ?

Dr Faya Millimouno : Est-ce qu'on devait se réjouir de cette sortie ? Oui, on devait se réjouir de façon mesurée. Parce que c'est une déclaration qui reste à être étayée. Lorsque le procureur ou les autorités judiciaires vont effectivement demander à Taliby Dabo de montrer où se trouvent Oumar Sylla, alias Fonkè Mengè et Billo Bah, et qu'on trouve effectivement, comme il l'a déclaré, eh bien, on pourra se réjouir de façon illimitée.

gouvernements complètement déconnectés de la réalité.

L'Aigleinfos : La Haute Autorité de la Communication a convié ce mercredi, les acteurs sociopolitiques à une réunion en rapport avec la campagne référendaire. Est-ce que vous allez répondre à cet appel ? Et comment vous voyez cette démarche ?

Dr Faya Millimouno : Bien entendu, pour ce qui concerne le référendum prévu pour le 21, dont la campagne commence le 31, nous, en tant qu'entité politique responsable, nous répondrons à l'appel de la HAC. Et nous allons entendre les dispositions qui auront été prises pour le déroulement normal de cette campagne. Le fait de donner des opinions à travers les ondes, c'est aussi être présent sur le terrain, être dans les bureaux de vote pour s'assurer que le processus s'est correctement déroulé et que les Guinéens se sont librement exprimés et ils ont choisi le NON ou le OUI.

L'Aigleinfos : Merci à vous Dr Faya Lansana Millimouno, président du Bloc Libéral !

Dr Faya Millimouno : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Distribution des cartes d'électeur

Formation des formateurs à Conakry



Les 26 et 27 août 2025, il s'est tenu à Conakry une session de formation des formateurs nationaux en vue de la distribution des cartes d'électeur. Un atelier organisé par la Direction générale des élections, relevant du MATD.

« Il s'agit de la formation des formateurs nationaux qui doivent démultiplier cette formation au niveau des formateurs locaux dans les 33 préfectures et les 13 communes de la région spéciale de Conakry. C'est dans le cadre de la distribution des cartes d'électeurs. Nous avons déjà imprimé. L'acheminement est en cours des cartes d'électeurs. Nous enclenchons également cette formation en cascade pour permettre à une finée, aux membres des commis-

sions administratives d'être outillés dans le cadre de la distribution des cartes d'électeurs. C'est une phase très importante du processus qui permet quand même de rassurer les uns et les autres que la date du 21 septembre est tenable. Ils sont 80 formateurs nationaux qui vont former 756 formateurs locaux qui viendront des communes rurales et urbaines, et à leur tour, ils vont former 23 000 personnes dans les communes, mais également, ils viendront des

districts et des quartiers, pour aller faire la distribution dans ces localités », a déclaré Mme Camara Djenabou Touré, Directrice générale des élections. Et d'ajouter : « L'invite que je fais pour les formateurs, d'abord, c'est de suivre ces deux journées de formation. Ensuite, de démultiplier la formation telle qu'elle a été donnée, d'éviter les déperditions. Mais aux formateurs locaux, qui sont des enseignants des collectivités locales que nous avons bien voulu choisir pour

que la qualité soit maintenue, à leur tour, il faut qu'ils suivent aussi. Mais on n'a pas laissé les formateurs aussi, parce qu'ils ont aussi une vidéo pour leur permettre aujourd'hui de suivre cette formation, même sur leur téléphone. Donc ça va leur permettre d'être en lien avec les procédures de retraite... Mais j'invite la population guinéenne. À partir du 6 septembre, chacun doit s'informer auprès du président du conseil de quartier ou de district et de son chef de secteur pour connaître les points de distribution et aller retirer sa carte d'électeur. La carte d'électeur, comme la loi sur l'identification des personnes publiques à l'étude de Guinée, est le document qui permet d'identifier un électeur devant un bureau de vote. Ce n'est pas un document d'identité, mais c'est un document d'identification lié au processus électoral. Sans carte d'électeur, vous ne pouvez pas voter. Sans carte d'électeur, vous n'allez pas partout au processus du vote du oui ou non du 21 septembre ».

Elle a par ailleurs insisté sur la portée personnelle de ce processus pour chaque citoyen. « Donc, il est important pour chaque Guinéen de se déplacer, d'aller retirer dans l'ordre et la discipline leur carte d'électeur. Il n'est pas permis à ce qu'un père de famille vienne ramasser les cartes des membres de sa famille. Il n'est pas permis à ce qu'un époux sans procuration, et on n'a même pas permis la procuration cette fois-ci dans le cadre du retrait des cartes d'électeurs, que vous alliez retirer la carte d'électeur de votre époux ou de votre épouse. Ce n'est pas possible. La carte, elle, est individuelle, et la carte contient les numéros personnels d'identification de chaque citoyen. Ça veut dire que la promesse tenue par le président de la République, chef de l'État, chef-suprême des armées, un citoyen, une identité juridique et numérique est devenue une réalité. », dira-t-elle.

Mamadou Oury

Tribune

Tibou Kamara, ancien ministre

« Libérez la transition du poids des ambitions et des mailles de la division ! »



Nous vous proposons ci-après une tribune de l'ancien ministre d'Etat Tibou Kamara qui demande à libérer la transition du poids des ambitions et des mailles de la division ! Lisez...

« Depuis le début de la transition, nous en sommes au troisième Premier ministre : un premier, un deuxième, puis un autre maintenant. Un espoir sans cesse renouvelé de trouver l'oiseau rare. Le tout premier et son proche successeur ont bénéficié de l'excuse de l'inexpérience, de l'apprentissage, et sans doute aussi de la bonne foi et de l'innocence immaculées. Le dernier en date semblait le mieux préparé pour la fonction, même si l'on ne lui connaissait pas d'aptitudes particulières, ni ne se souvenait de ses performances dans l'administration publique, ni n'avait fait ses preuves dans des fonctions d'État quelconques auparavant. Aucun essai concluant. Mais les préjugés complaisants et les clameurs publiques lui ont accordé la faveur des pronostics. Tel est l'inconvénient des réputations surfaites et de l'apparence trompeuse des mythes errants. Au pied du mur, mille fois hélas, on n'a pas reconnu le maçon réputé brillant et capable. Une « fausse valeur » ? L'homme semble plus préoccupé à solder de vieux comptes et à préserver son

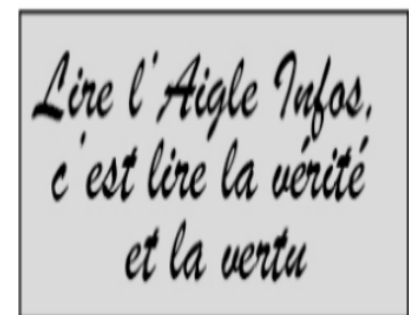
fauteuil au prix de sa crédibilité, qu'à œuvrer pour un dialogue sincère entre les acteurs qui comptent, à rapprocher des positions trop éloignées ou encore à militer pour un climat politique et social apaisé. Voilà que l'on assiste à une escalade qui relève du dialogue de sourds et rend toute réconciliation impossible. Gouverner, ce n'est pas se répandre dans les médias, se lamenter, ni rechercher sans cesse des boucs émissaires à jeter en pâture à l'opinion. Si ce ne sont pas de « lourds passifs » invoqués à chaque catastrophe, comme un aveu de faiblesse et d'impuissance, ce sont des reniements hallucinants que l'on tente de justifier par un « contexte ayant évolué », ou l'immobilisme qu'on attribue à des récalcitrants, véritables empêcheurs de tourner rond, venant, comme par hasard, des rangs d'anciens amis, alliés, partenaires, soutiens, voire bienfaiteurs. En politique comme dans la vie de tous les jours, il n'est pas rare de voir mordre la main qui a donné à manger. On n'en dira pas plus, par élégance et pudeur, en attendant... Mais nul ne doit se convaincre

de la loyauté d'un homme qui se contredit, se déjuge et se renie sans sourciller, au gré du vent et de la situation du moment. Ça n'arrive pas qu'aux autres. Un homme averti... Anticiper, agir et assumer, quoi qu'il advienne et quoi qu'il en coûte, voilà l'art de gouverner, voilà ce qui caractérise les grands hommes. En guise d'expérience gouvernementale, un strapontin de ministre de la Réconciliation nationale pendant... six mois, à peine. Ceux qui ont siégé au gouvernement avec cet homme, qui s'est toujours voulu le premier de la classe, le plus intègre de tous, avant sa récente promotion fulgurante, avaient déjà eu un aperçu des tâtonnements actuels et du zèle d'aujourd'hui. Chassez le naturel, il revient au galop ! GOUVERNEMENT, LE TEMPS DES RÉGLEMENTS DE COMPTES ? En tout cas, depuis qu'il est entré à la Primature, miraculeusement promu Premier ministre, par malheureuse coïncidence, hasard de calendrier ou signe divin, le pays broie du noir et est confronté à des malheurs sans précédent. Pour la première fois de son

histoire, on ne voit pas la couleur et on ne sent pas l'odeur de l'argent, en raison d'une persistante crise dite de liquidités. Aucune solution en vue : uniquement du verbiage stérile et de fausses promesses. Que de mauvaises nouvelles ! Napoléon Bonaparte, chef militaire comme celui qui dirige le pays en ce moment, posait une question rituelle avant toute nomination, superstitieux devant l'éternel : « A-t-il de la chance ? ». Il avait raison, car comme le rappelle l'adage : « Le chanceux arrive à tout, au malchanceux il arrive tout ». La transition souffre d'une « constellation de mauvaises étoiles et d'ondes négatives » qui en a brisé l'élan et compromet les chances de succès. Les agendas personnels cachés empiètent sur le calendrier national et contrarient la réalisation des aspirations initiales salutaires. L'on avance masqué, n'excelle et n'existe que dans les adversités créées et entretenues, ne brille que dans la confusion. On divise et oppose alors qu'on devrait consacrer son énergie, ses talents et ses compétences, si tant est qu'on en ait, à relever des défis importants et à surmonter des difficultés ardues qui se posent à la nation. Mais c'est comme si beaucoup de décideurs actuels, cooptés ça et là, avaient enfin l'occasion de se venger, à tout prix et par tous les moyens, d'un destin à retardement ou d'une réussite tardive. L'obsession d'abattre des hommes avec lesquels il existerait des contentieux domine le désir ardent de combler des espérances fortes. Si cela peut satisfaire des egos froissés, panser des blessures béantes, apaiser des rancœurs tenaces, atténuer des frustrations intimes, en rien les ressentiments des uns et les agissements des autres ne profitent au régime, ni ne font avancer la Guinée.

On pourrait se demander : qui roule pour qui ? Qui se joue de qui ? Doit-on faire subir au pays le choc des ambitions et les querelles de personnes ? Les guerres fratricides et les conflits internes aux partis contribuent-ils à une paix durable ou alimentent-ils plutôt des tensions inutiles ? À celui qui en a le pouvoir et sera seul comptable demain, de lever toutes les hypothèques sur son projet et de se libérer de toutes les pesanteurs qui lui compliquent la tâche et la vie. Georges Wolinski crévait l'abcès : « Un Premier ministre responsable doit accepter d'être impopulaire. Mais un Président responsable peut-il accepter un Premier ministre impopulaire ? » On pourrait s'interroger encore : un Président qui se veut proche de son peuple et aspire à la tranquillité personnelle et à la stabilité politique et sociale pour son pays, doit-il traîner comme un boulet un Premier ministre et un gouvernement qui lui causent plus d'ennuis qu'ils ne lui apportent de solutions, qui provoquent et amplifient les crises au lieu de les prévenir et les résoudre ? », a écrit Tibou Kamara.

Mamadou Oury



Appel à manifester des FVG

Le PUP de Fodé Bangoura clarifie sa position



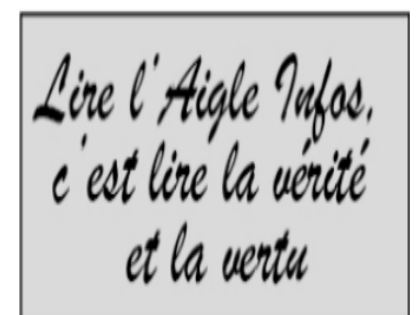
Lors d'une réunion qui s'est tenue le samedi 23 août 2025 au siège du PUP à la Camayenne, son président, Elhadj Fodé Bangoura, s'est prononcé sur un certain nombre de sujets d'intérêt national

Parmi les sujets abordés à cette réunion, il y a l'appel à manifester des Forces vives de Guinée (FVG), à partir du 05 septembre prochain. «Le PUP ne fait pas partie de cette plateforme. Nous n'avons jamais assisté à une réunion des Forces vives. Nous ne sommes pas membre. D'abord, dans notre ADN, nous sommes contre les manifestations de rue. Du vivant de Conté, le PUP n'est pas sorti dans la rue. Après sa mort jusqu'à aujourd'hui, nous ne sommes pas sortis dans la rue. Nous ne sommes pas un parti de cailloux, ni un parti de lapidation...Si on doit battre le pavé, on le fera avec tout le pays, toute la République. Le PUP est un parti de paix et de tolérance. Donc,

nous ne sommes pas concernés par les manifestations de rue programmées pour cela. Le PUP est un parti de dialogue. Nous sommes prêts à dialoguer. Il faut que les Guinéens acceptent de se parler. C'est en se parlant qu'on se comprendra. Et ce pays nous appartient à tous», a martelé Elhadj Fodé Bangoura, président du PUP, le parti fondé par feu Lansana Conté. Avant de revenir sur le glissement de terrain à Maneah qui a fait de nombreuses victimes. Il a présenté ses sincères condoléances aux familles éplorées et souhaité prompt rétablissement aux blessés. Il faut rappeler que sous le régime Conté, Elhadj Fodé Bangoura a été le tout-puissant ministre secrétaire gé-

néral de la Présidence de la république. Chaque 22 décembre, il organise, avec la famille biologique du deuxième président de la Guinée indépendante, une cérémonie de lecture du Saint Coran et des sacrifices à Bouramaya (Dubréka) pour le repos de l'âme de l'illustre disparu.

Kéfina Diakité



Rentrée des classes

Le SLECG rejette la date proposée par les autorités de l'Education



Le mercredi 27 août 2025, selon Mediaguinee, les membres du Syndicat Libre des Enseignants et Chercheurs de Guinée (SLECG) ont rejeté fermement la date du 15 septembre 2025 arrêtée par le ministère de l'Éducation nationale pour la prochaine rentrée scolaire. Ces leaders syndicaux ont exprimé leur indignation face à ce qu'ils qualifient de décision unilatérale et non concertée.

« Rien que l'année dernière, nous avons été conviés autour de la table pour discuter de la date. Pourquoi pas cette année ? », a martelé Kadiatou Bah, secrétaire générale du SLECG. A l'en croire, les syndicats ont découvert la date du 15 septembre via les réseaux sociaux, sans notification officielle ni implication préalable. « Nous avons appris comme tout le monde que l'administratif reprendrait le 8, et la rentrée pédagogique le 15 septembre. Ce n'est ni sérieux, ni acceptable » Quant à Aboubacar Soumah, il a déploré ce qu'il considère comme une tentative de mar-

ginalisation des organisations syndicales par les autorités. « Depuis l'arrivée du CNRD, nous avons toujours fait preuve de retenue pour éviter les tensions. Mais aujourd'hui, on nous met devant le fait accompli. Le ministère foule au pied nos droits », a-t-il martelé. Pour ces syndicats de l'Éducation, cette date de rentrée est non seulement précipitée, mais également inadaptée en raison de plusieurs facteurs, notamment les conséquences d'une catastrophe humanitaire récente, les intempéries persistantes et la conjoncture économique défavorable. Selon toujours Mediaguinee,

la coordination syndicale exige que la rentrée soit repensée dans un cadre de dialogue social, soulignant que priver les enseignants d'une partie de leurs congés n'est ni justifiable ni productif. « Nous ne sommes pas contre l'école, mais contre les méthodes autoritaires. Une rentrée réussie se prépare avec tous les acteurs. »

Mamadou Oury



Souleymane Souza Konaté

« Aucune élection crédible ne peut se tenir avec l'exclusion arbitraire de l'UFDG et de son candidat. »



Dans une tribune publiée dans la presse et intitulée "Quand on veut prendre ses rêves pour la réalité", Souleymane Souza Konaté, coordonnateur de la cellule de communication de l'UFDG, soutient mordicus qu'« aucune élection crédible ne peut se tenir avec l'exclusion arbitraire de l'UFDG et de son candidat. »

« Le recyclage ne se limite pas au gouvernement. Sur la scène politique aussi, certains "canards boiteux" tentent un retour, convaincus qu'ils peuvent supplanter les véritables ténors par une opération du Saint-Esprit ou, à défaut, en transformant leurs agitations en fonds de commerce pour se donner de l'importance. Ils confondent gesticulations médiatiques lassantes et légitimité populaire solide. Comme leurs mentors, ils croient qu'une élection se

gagne sur le papier et non dans les urnes. Déjà, ils crient victoire en misant sur l'éviction des acteurs historiques et majeurs, plusieurs fois plébiscités par les électeurs. Certains s'imaginent avoir réussi à mettre hors-jeu l'UFDG et son Président, redoutables et imbattables. Quelle illusion ! Car après l'UFDG et son leader, que reste-t-il du débat politique ? Tout tourne autour d'eux : Cellou par-ci, UFDG par-là. Politiques et gouvernants partagent la même ob-

session : El Hadj Cellou Dalein Diallo. Tous en parlent, les uns par jalousie, les autres par peur et panique. Car il est difficile d'admettre sa faiblesse face à un adversaire toujours victorieux, face à un rival politique incomparable. Si l'UFDG n'était pas une menace, pourquoi tous chercheraient-ils à l'affaiblir ? Si Cellou ne faisait pas peur, pourquoi tenterait-on de l'exclure de la compétition ? Pourquoi parier sur une disqualification qui, seule, pourrait offrir au pouvoir et à ses soutiens l'espoir d'une victoire ? Mais la réalité est tenace : on verra bien qui, de Cellou ou de ses détracteurs, sera recalé comme candidat ou même comme électeur. L'adage est connu : il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Aucune élection crédible ne peut se tenir avec l'exclusion arbitraire de l'UFDG et de son candidat. Rira bien qui rira le dernier. », martèle Souleymane Souza Konaté, coordonnateur de la cellule de communication de l'UFDG, le parti dirigé par Cellou Dalein Diallo.

Kèfina Diakité

INTERVIEW

Suspension du RPG

Le parti d'Alpha Condé campe sur sa position



Le RPG Arc-en-ciel est l'un des trois partis politiques sommés de s'abstenir de toute activité politique pendant 90 jours sur l'ensemble du territoire national. La décision a été prise par le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation. Le département a énuméré plusieurs manquements qui l'ont amené à prendre cette décision. Mais au sein de l'ancien parti au pouvoir, cette décision des autorités de Conakry ne leur fait ni chaud ni froid puisque le parti était déjà suspendu. Votre quotidien a fait réagir Mohamed Lamine Kamisso, l'un des responsables du bureau politique national du parti.

L'Aigleinfos : Le MATD a pris une nouvelle décision de suspendre trois partis politiques dont le RPG dont vous êtes membre et l'un des responsables pour des raisons qui vous ont été notifiées après la présentation de l'évaluation des partis politiques. Comment réagissez-vous à cette décision ?

Mohamed Lamine Kamisso : Nous sommes tous les fils de ce pays. Il ne faut pas que quelqu'un se sente fort du pouvoir administratif pour imposer des choses qui n'existent pas aux gens. Vous suspendez les gens pour quelle raison ? Ce sont des décisions extra-judiciaires. L'Aigleinfos : Les raisons évoquées sont liées entre autres à la non tenue de congrès au sein de ces partis.

Mohamed Lamine Kamisso : Un congrès relève du pouvoir discrétionnaire du parti et non d'une injonction quelconque. Ils ne peuvent pas dire qu'il faut qu'on organise le congrès sinon ils ont un agenda caché. Nous n'avons pas refusé d'organiser un congrès mais l'organisation d'un congrès demande des moyens surtout pour les grands partis politiques. Où on va prendre les moyens ? Et la plupart des responsables du RPG sont dans les conditions extrêmement difficiles. Il faut trouver solution à ça d'abord ou bien il faut organiser un congrès pour exclure des gens ?

L'Aigleinfos : Le parti avait déjà été suspendu, c'est pourquoi vous ne teniez plus d'activités au siège. Et avec cette nouvelle sanction, est-ce qu'on peut dire que c'est une provocation ?

Mohamed Lamine Kamisso : Par rapport à ce système de gestion, nous sommes arrivés au comble de l'inimaginable. On a dit : ils n'ont qu'à faire ce qu'ils veulent faire parce qu'ils pensent qu'ils ont le pouvoir de Dieu. Et ils veulent le mettre sur le peuple. Nous, nous sommes sur notre principe. Ils n'ont qu'à faire abuser comme ils veulent.

L'Aigleinfos : Mais si vous ne vous mettez pas à la tâche avant l'expiration de ces 90 jours, est-ce que vous ne craignez pas que votre parti soit dissous ?

Mohamed Lamine Kamisso : Je vous dis que c'est un pouvoir de transition, et ils ne sont pas Dieu. C'est Dieu qui les a mis ici en ce moment-là, il peut les enlever s'il le veut. S'ils veulent dissoudre, qu'ils le fassent mais le RPG existera indépendamment de la volonté de qui que ce soit. Il faut savoir que ce sont des hommes importants du pays qui se sont assis pour créer ce parti-là. On ne blague pas avec ça.

L'Aigleinfos : Est-ce que vous pensez que c'est un acharnement contre votre parti ?

Mohamed Lamine Kamisso : On a fait plus de dix ans au pouvoir mais voilà pour ces quelques quatre ans qu'ils ont passés au pouvoir on voit la différence maintenant. S'ils veulent, ils n'ont qu'à le dissoudre mais est-ce que ça veut dire c'est fini, le RPG est mort ? Non ! le parti se réveillera.

L'Aigleinfos : Merci à vous Honorable Mohamed Lamine Kamisso, membre du bureau politique national du RPG Arc-en-ciel !

Mohamed Lamine Kamisso : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Affaire Foniké et Cie

La sortie de Taliby Dabo qui fait réagir



Le 24 août dernier, à Kankan, à la faveur d'une conférence de presse qu'il a animée, Taliby Dabo a donné des "détails" sur la disparition de Foniké Menguè et ses compagnons d'infortune. Une sortie qui continue de faire couler des flots d'encre et de sa live dans le pays du général Mamadi Doumbouya.

Selon Mediaguinee, le cadre suspendu du RPG Arc-en-ciel aurait par la suite tenu à clarifier sa position dans un nouvel audio. « Je voudrais ici m'adresser à ceux qui pensent que les autorités doivent prendre des décisions contre moi. Qu'ils réfléchissent bien et sachent qu'il y a eu beaucoup d'autres propos tenus avant moi. Qu'ils sachent que celui qui dit que Foniké Menguè est en vie et un autre qui dit que Foniké Menguè n'est plus en vie, ce sont deux avis contraires. Ces propos contradictoires doivent donc être traités de la même manière. Moi, je dis que les Foniké Menguè sont en vie, qu'ils mangent bien, qu'ils dorment bien, qu'ils s'habillent bien. Un autre dit qu'ils ne sont plus en vie, qu'ils ont été tués, et il incrimine même l'État. Alors, si moi je dois montrer où ils sont, mais l'autre doit aussi nous montrer leur tombe, nous dire quand, où et par qui ils ont été tués. Ceux qui parlent aujourd'hui, s'il vous plaît, soyez honnêtes avec vous-mêmes. Écrivez que toutes les personnes qui ont tenu des propos pour ou contre la disparition ou la déten-

tion des Foniké doivent s'expliquer devant les autorités. Là, je pourrais comprendre que vous êtes sincères. S'il vous plaît, demandez au procureur d'arrêter Sékou Koundouno, qui a indiqué clairement comment ils ont été arrêtés, où ils ont été déportés, et même où ils sont détenus. Je pense que vous ferez bien de porter plainte contre lui, et aussi contre d'autres personnes qui ont dit que les Foniké Menguè ne sont plus en vie, qu'ils sont décédés depuis longtemps. Moi, je dis qu'ils sont en vie. L'autre dit qu'ils ne le sont pas. Chacun de nous a tenu des propos. Si le procureur doit se saisir de mes paroles, il doit aussi se saisir des leurs. Alors, ne faites pas du deux poids deux mesures. Soyez honnêtes vis-à-vis de vous-mêmes. Je sais que vous attendiez que Taliby Dabo parle ainsi pour profiter de cette occasion afin de m'incriminer. Mais cela ne me dit absolument rien. Peut-être même que mes propos auraient fait plaisir à leurs familles, ne serait-ce que pour entendre qu'ils sont en vie. »

Kéfina Diakité

Présidentielle en Côte d'Ivoire

Plus de 50 dossiers ont été déposés à la Commission électorale indépendante



Les prétendants à la présidentielle du 25 octobre en Côte d'Ivoire avaient jusqu'à ce mercredi 27 août minuit pour déposer leur dossier au siège de l'instance en charge de l'organisation du scrutin. Celle-ci a maintenant trois jours pour les transmettre au Conseil constitutionnel qui va, lui, devoir établir la liste définitive des candidats avant le 10 septembre. En Côte d'Ivoire, les prétendants à la présidentielle du 25 octobre prochain avaient jusqu'à ce mercredi 27 août minuit pour faire acte de candidature auprès de la Commission électorale indépendante (CEI). À l'issue du processus qui vient de s'achever, plus de 50 dossiers ont été déposés au siège de l'instance. On y retrouve évidemment ceux des candidats investis par les principales formations politiques ivoiriennes : le président sortant Alassane Ouattara pour le Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), le parti au pouvoir, l'ancien Premier ministre Pascal Affi N'Guessan pour le Front populaire ivoirien (FPI), ou encore l'ex-Première dame Simone Ehyvet pour le Mouvement des générations capables (MGC). De leur côté, les directions du Parti démocratique de Côte

d'Ivoire (PDCI) et du Parti des peuples africains - Côte d'Ivoire (PPA-CI) ont déposé les dossiers de Tidjane Thiam et de l'ancien président Laurent Gbagbo, bien que leurs noms ne figurent pas sur la liste électorale définitive publiée au mois de juin par la CEI. Pour l'un comme pour l'autre, l'option d'un plan B a été écartée. Deux grands absents Cette décision n'a pourtant pas dissuadé certains cadres de leurs formations respectives d'afficher leurs ambitions, ce qui leur a valu d'être désavoués et déchus des fonctions qu'ils y occupaient. AU PDCI, c'est le cas du député Jean-Louis Billon qui entend participer au scrutin présidentiel sous la bannière du Congrès démocratique, une coalition de huit partis, tandis qu'au PPA-CI, Ahoua Don Mello a décidé de se lancer dans la course avec une « candidature de précaution » - comme l'appellent ses partisans - pour « éviter que son parti - le PPA-CI - ne soit le grand absent de la compétition », explique Kouakou Kouamé, son directeur de cabinet. Du côté des indépendants enfin, plusieurs figures tentent leur chance, comme Antoine Tiémoko Assalé, le député de Tiassalé, ou Vincent Toh Bilirié, l'ancien préfet d'Abidjan.

La CEI a maintenant trois jours pour transmettre l'ensemble des dossiers qu'elle a reçus au Conseil constitutionnel qui va, lui, devoir ensuite contrôler l'éligibilité de tous les candidats et vérifier les parrainages des électeurs. Si l'institution a jusqu'au 10 septembre pour publier la liste définitive des candidats retenus pour le scrutin, il y a d'ores et déjà une certitude : l'ancien Premier ministre Guillaume Soro, qui vit aujourd'hui en exil, et l'ancien ministre de la Jeunesse Charles Blé Goudé, désormais leader du Congrès panafricain pour la justice et l'égalité des peuples (Cojep), en seront les deux grands absents. Tous deux ayant été condamnés par la justice ivoirienne, ils ont été radiés de la liste électorale.

RFI



France

Emmanuel Macron affiche son «total soutien» à François Bayrou en Conseil des ministres



Après avoir annoncé lundi 25 août qu'il sollicitera un vote de confiance par les députés le 8 septembre, le Premier ministre était à l'Élysée, ce mercredi 27 août, pour le premier Conseil des ministres de reprise après la pause estivale. Devant le gouverne-

ment, le chef de l'État, Emmanuel Macron, a assuré François Bayrou de son soutien. Ils s'étaient entretenus au fort de Brégançon quelques jours avant l'annonce par le Premier ministre François Bayrou du vote de confiance. Et ce mercredi 27 août, en

Conseil des ministres, le chef de l'État Emmanuel Macron a de nouveau apporté son soutien au locataire de Matignon. « Le président de la République est revenu sur la situation politique, apportant son total soutien sur la démarche et le fait qu'il ne faut pas se

tromper. Il faut qu'on se mette d'accord sur les enjeux sur la question de la nécessité de retrouver une trajectoire des finances publiques qui soit plus conforme avec l'idée que nous nous faisons de notre souveraineté budgétaire », a précisé Sophie Primas, porte-parole du gouvernement. Pas de « distance » donc entre les deux têtes de l'exécutif. « Il était en parfaite osmose et en parfait accord et en parfait soutien sur les questions de produire plus et de dépenser mieux l'argent public », détaille-t-elle. Et alors que l'ambiance est morose au sein de l'équipe gouvernementale, le chef de l'État a même tenté de remobiliser les troupes, selon Sophie Primas : « Le président de la République a indiqué qu'il n'y avait ni déni de réalité, ni surexagération de l'état financier de la France. La France est un pays solide avec des

capacités financières qui sont importantes. Mais il faut reprendre les rênes de notre destinée et que nous le faisons maintenant sur les principes et lors du budget. Je pense que c'est un signal fort que nous envoyons. » La porte-parole du gouvernement a même assuré qu'il n'avait pas été question de scénario post 8 septembre en Conseil des ministres. L'heure est donc toujours à la combativité.

RFI

